



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de la convocation 22.07.2008 L'an deux mille huit et le vingt huit juillet à dix huit heures, le Conseil Municipal de cette Commune s'est réuni, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jacques LASSERRE, Maire.

Date d'affichage **Présents** : Mrs LASSERRE, DELPOUX, Mmes HOUDET, COMBES, Mr CRESPO, Mme SABY, Mrs MARTY, RAYNAL, Mmes BORIE, BONNÉ, GALINIER, CHAILLET, Mrs BALOUP, BUONGIORNO, GALINIE, DELBES, Mmes ESPIE, THUEL, Mr LE ROCH.

Absents: Mme BERTRAND, Mrs BOUDES, Mlle CARLES, Mr DE GUALY, Mme DESFARGES-CARRERE, Mrs RASKOPF (*excusé*), KOWALCZYK, Mr BENEZECH, Melle PORTAL, Mme RAHOU.

N° 08/140

Secrétaire : Mr CRESPO.

Objet de la délibération

Rapporteur : Monsieur le Maire

**CREATION D'UN
POSTE
D'EDUCATEUR DE
JEUNES ENFANTS
CONTRACTUEL**

La commune de Saint-Juéry a lancé un appel à candidature pour recruter un éducateur de jeunes enfants.

Le choix s'est porté sur une candidate titulaire du diplôme d'éducateur de jeunes enfants, mais pas encore titulaire du concours de la fonction publique territoriale.

Cette personne s'est engagée à le présenter dans l'année qui suivra sa nomination.

Dans l'attente de son succès au concours, il y a lieu, pour recruter cette personne, de créer un poste d'éducateur de jeunes enfants contractuel.

Adopté à l'unanimité

LE CONSEIL MUNICIPAL

APRES AVOIR DELIBERE

DECIDE de créer, pour une durée d'un an, un poste d'éducateur de jeunes enfants contractuel à compter du 25 août 2008.

Dit que la rémunération brute afférente à ce poste sera celle d'un éducateur territorial de jeunes enfants, 1^{er} échelon.

Pour extrait conforme,
SAINT-JUERY, le 14 octobre 2009
Jacques LASSERRE
Maire,